

Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 19/04/22

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaires Compétitions : J-Marie LEWANDOWSKI (Séniors), Régis SANCHEZ (Jeunes)

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

RAPPEL : MATCHES SENIORS REMIS

D1 du 27/03 N°50097.2 ENT. SALANCA – PIA / USEPMM – CABESTANY 3

D3 du 27/03 N°50392.2 ENT. SALANCA – PIA 2 / OL HAUT VALLESPIR

Ces 2 rencontres sont à jouer en semaine avant le 15/05/22 y compris sur un terrain de repli si le stade de Claira est indisponible avant cette date butoir.

La Commission rappelle que les matches en retard doivent se jouer avant le 15/05/22, sous peine de pénalité aux deux clubs (perte du match).

COMPETITIONS SENIORS - CORRESPONDANCE

FC DES ASPRES : du 18/04/22, demandant le report du match D3 ASPRES / ALBERES-ARGELES 3 N°23813583 du 01/05 (terrain occupé par le rugby – attestation municipale jointe, date initiale le 24/04 : vide grenier du foot). **Cette rencontre est à jouer en semaine avant le 15/05/22 y compris sur un terrain de repli si le stade de Banyuls Dels Aspres est indisponible avant cette date butoir.**

La Commission rappelle que les matches en retard doivent se jouer avant le 15/05/22, sous peine de pénalité aux deux clubs (perte du match).

FC POLLESTRES & BECE VALLEE DE L'AGLY : du 18/04/22, notifiant leur accord pour jouer le match D4 POLLESTRES / BECE 2 le 23/04. Pris note.

FC ST CYPRIEN : du 18/04/22, informant que le match D4 ST CYPRIEN 2 / ST NAZAIRE du 24/04 se jouera à 13h00, en ouverture d'une rencontre de R1 Féminines. Pris note.

FC LE BOULOU SJPC & FC BAHO-PEZILLA : du 18/04/22, notifiant leur accord pour jouer le match D4 LE BOULOU 2 / BAHO-PEZILLA 2 le 23/04. Pris note.

SP PERPIGNAN NORD & FC LE BOULOU SJPC : du 18/04/22, notifiant leur accord pour jouer le match D1 SP PERPIGNAN NORD 2 / LE BOULOU SJPC le 24/04 à 18H. Pris note.

FC CERDAGNE : du 19/04/22, informant que le match D2 CERDAGNE / SALEILLES se jouera le 24/04 à 14h00 (terrain occupé à 17h00). Pris note.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

SP PERPIGNAN NORD & FC LAURENTIN : du 19/04/22, notifiant leur accord pour jouer le match D3 les opposant le 23/04. Pris note.

COMPETITION SENIORS - AMENDES

FC BAHO-PEZILLA : **100€** - Forfait d'équipe sur le match D4 du 17/04/22 contre AJ BAS VERNET.

FC ST CYPRIEN : **100€** - Forfait d'équipe sur le match D4 du 17/04/22 contre l'ATAC.

ENT. SALANCA - PIA : **100€** - Forfait d'équipe sur le match D3 du 17/04/22 contre LE SOLER.
*Les frais de déplacement des officiels sont à la charge de l'Entente SALANCA-PIA.

RF CANOHES TOULOUGES : **100€** - FMI du match D3 RF CANOHES TOULOUGES / FC LE SOLER du 10/04 hors délai (transmise le mercredi 13/04 après rappels).

Le Président

Les Secrétaires